

Bataclan : Hamza Attou, un complice d'Abdeslam, remis en liberté

écrit par Christine Tasin | 17 mai 2018



Il n'a pas fait grand-chose, le malheureux, il a juste convoyé Salah Abdeslam et Mohamed Amri après l'attentat jusqu'en Belgique, leur permettant d'échapper pour un certain temps aux policiers français...

<https://français.rt.com/international/50723-attentats-novembre-paris-hamza-attou-liberte>

Il a fait deux ans de préventive avant son procès et comme il n'encourt "que" 6 ans de procès, il a été mis dehors, avec des précautions énormes, vous vous en doutez... Hamza Attou sera donc remis en liberté sous contrôle judiciaire :

- interdiction de quitter la Belgique, de détenir une arme, de s'absenter de son domicile à certaines heures, de fréquenter certains lieux et d'entrer en contact avec certains individus.
- obligation de pointer à la police de son lieu de résidence, de justifier d'une activité et de suivre des soins.

«Il n'y a plus aucune nécessité pour l'instruction de le maintenir en détention préventive. Il a reconnu le transport et n'est plus impliqué pour les attentats eux-mêmes», a poursuivi cette source.

Puisqu'il a reconnu le transport, il n'est donc plus dangereux ?

On ne ricanera pas sur l'obligation de suivre des soins, il s'agit forcément d'un suivi psychiatrique... Or la déradicalisation a été abandonnée de puis longtemps, parce qu'inefficace. Et on comprend pourquoi. Comment le plus génial des psys pourrait-il, en une ou deux heures par semaine, déconstruire ce que le terroriste a têté avec le lait de sa mère et qu'il continue de révéler, grâce au Coran, à la mosquée, à la communauté... ? Comment ?

Bref, les dirigeants européens continuent de se payer notre tête et de laisser parmi nous des bêtes assoiffées de sang

Le principe de précaution ? Connaissent pas.

Pire encore, dans peu de temps, les premiers djihadistes revenus de Syrie il y a quelques années vont sortir de prison, sans parler de tous ceux partis là-bas et revenus sans être repérés et identifiés.

On danse sur un volcan en France et quand un attentat a lieu, Macron-Collomb brament "on ne se laissera pas intimider". Ben voyons....

Pas de rédemption, pas de pardon. On est en guerre.

Dans un autre temps, c'eût été une balle dans la tête pour le complice comme pour l'auteur après un conseil militaire...